

FICHE PROGRAMME

HABILITATIONS ELECTRIQUE

Référence : PR4034

HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL ELECTRICIEN BASSE TENSION B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais

La formation "Préparation à l'habilitation Personnel Electricien Habilitations concernées : B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais" s'adresse à tout public désireux de connaître et d'appliquer la législation en matière de sécurité en électricité.

Profil du stagiaire :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations et de diriger des travaux hors tension.

Objectifs :

Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT.

Appliquer les consignes de sécurité lors des consignations et des travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques en BT.

Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais

Durée et rythme:

3 jours (sur mesure) soit 21 heures

Effectif :

Groupe de 1 à 6 personnes

Format :

Présentiel

Programme tronc commun électricien BT :

Connaissance de l'électricité, de ses dangers et des mesures de protection :

Les différents domaines de tension.

Les dangers du courant électrique sur le corps humain.

Les différents types de contacts.

La conduite à suivre lors d'un accident et d'un incendie électrique.

Connaissance de l'habilitation électrique :

L'évaluation des risques et l'habilitation électrique.

Les limites, zones d'environnement et opérations liées.

Les équipements de protection individuelle et collective et leurs limites d'utilisation.

Les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation.

Les définitions des différentes opérations.

Travaux pratiques :

Reconnaître les domaines de tension et les zones d'environnement.
Analyser les situations dangereuses et savoir se déplacer.
Repérer les différents acteurs et lire un titre d'habilitation.
Eliminer un risque par la mise en place d'un obstacle ou d'une nappe isolante.
Appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité.

Programme complémentaire B1, B1V, B2, B2V, B2V Essais :

Connaissance de l'électricité, de ses dangers et des mesures de protection :
Les appareillages électriques BT et TBT.
Les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques.
Connaissance de l'habilitation électrique :
Les consignations électriques en 1 ou 2 étapes et la mise en hors tension.
Les informations et documents à rédiger et à échanger.
Le rôle et les limites des opérations pour les B1 / B1V / B2 / B2V Essais
Le déroulement des travaux hors tension en basse tension.
La surveillance de limite.

Travaux pratiques :

Suivre les prescriptions de sécurité ainsi que la bonne utilisation des matériels et outillages électriques.
Délimiter une zone de travail.
Réaliser des consignations électriques en 1 et 2 étapes.
Réaliser des opérations d'essais.
Vérifier et mettre en œuvre ses EPI et EPC.
Rendre compte et rédiger les documents applicables aux travaux hors tension.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.
Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli des symboles proposés par le formateur.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module.
Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer
Expérience dans le domaine en rapport.
Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.
CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage Habilitation Electrique Personnel Electricien Basse Tension :

Tous les 3 ans.

Tarifs : nous consulter